

## CHARTRE D'ENGAGEMENT

### Conditions des visites dans le contexte épidémique de Covid19

---

#### PREAMBULE

La Direction du CRF LES FEUILLADES, dans le cadre de son pouvoir réglementaire d'organisation des visites, autorise à nouveau les visites selon une **organisation précise à compter du lundi 7 décembre 2020**.

La présente charte **engage** l'établissement, les patients et les visiteurs.

L'objet de ces visites est de maintenir **le lien social** entre les patients de l'établissement et leurs proches et ce afin de lutter et/ou prévenir une détresse psychologique avec incidences sur leur état de santé.

Cet objectif vertueux ne doit pas faire oublier la nécessaire **maîtrise du risque de contagion**. Ce risque est par principe accru par toute visite.

Ce document a pour but de vous informer de l'organisation et des règles à observer lors des visites à l'un de vos proches, en toute sécurité pour lui et autres patients du centre.

#### REGLES APPLICABLES POUR LES VISITES

##### 1. Prise de rendez-vous pour les visites

Du lundi au vendredi en appelant le standard au 0825.95.17.00 de 8h30 à 12H30 puis de 13h30 à 18h00 (en dehors de ces horaires aucune prise de RDV n'est possible), à la demande de la famille ou selon la manifestation du besoin exprimé par le patient lui-même.

##### 2. Les rendez-vous pour les visites

- Les visites ont lieu du lundi au dimanche après-midi (y compris les jours fériés)
- La durée de la visite est fixée (sous réserve du respect des créneaux horaires dédiés)
- La périodicité des visites pourra varier dans le temps, en fonction du planning des visites. En effet, nous mettrons tout en œuvre afin d'organiser les RDV dans un souci d'équité entre les patients, afin que chaque patient bénéficie a minima d'un RDV par semaine.

Il revient à chacun de respecter les horaires préalablement définis sachant qu'il faudra compter environ une dizaine de minutes avant le début de la visite pour effectuer les formalités (paragraphe 4).

En cas de non-respect la visite sera écourtée voire annulée (15 minutes de retard ou plus).

Les RDV sont fixés en fonction des disponibilités.

##### 3. Les personnes autorisées

- 2 visiteurs maximum par visite, âgés de plus de 18 ans
- Si plusieurs proches veulent être visiteurs et sans consensus de ces derniers pour décider de qui seront les deux visiteurs, la priorisation sera effectuée selon la décision du patient visité. S'il n'est pas en mesure de s'exprimer alors la visite sera proposée en priorité à la personne de confiance (ou à défaut la personne à prévenir) identifiée dans le dossier.

#### 4. Organisation de la rencontre

- Avant de franchir le portail, munissez-vous d'un masque (Port obligatoire dans l'enceinte de l'établissement y compris dans les espaces extérieurs). Toute personne n'ayant pas de masque se verra refuser l'accès au Centre.
- A votre arrivée (au niveau du PC sécurité, au portail), présentez-vous à l'agent de sécurité puis gardez-vous sur les places de parking réservées aux visites de patients que ce dernier vous indiquera.
- Il vous est interdit de vous promener dans le parc, de vous rendre sur le Centre de Sibourg, ou d'aller en dehors des locaux dédiés à la visite du patient, sous peine de vous voir exclure définitivement de l'établissement et de voir les visites suspendues.

Allez directement de votre véhicule à l'accueil pour y effectuer les formalités :

- A votre entrée dans le Centre, vous aurez l'obligation de vous désinfecter les mains à l'aide d'une solution d'hydro-alcoolique.
- Munissez-vous de votre stylo pour renseigner notre registre des visites. Ce dernier doit être obligatoirement renseigné pour accéder aux visites. Il vous engage quant au respect des règles pendant le temps consacré à la visite mais aussi nous permet de vous contacter si besoin, en cas de contamination à la Covid-19.

#### 5. Mesures d'hygiène et d'équipement

- Port du masque OBLIGATOIRE
- Désinfection systématique des mains à l'aide d'une solution hydro-alcoolique dès votre entrée dans le Centre
- Respect des distanciations sociales (interdiction des regroupements entre familles/proches sur le parking)
- Aucun contact physique avec le malade ne doit avoir lieu au cours de la visite
- Laissez vos effets personnels dans la voiture
- Les denrées alimentaires et boissons ne sont pas autorisées même durant la visite tout comme l'introduction de cadeaux, fleurs/plantes est formellement interdite
- Concernant la gestion du linge patient (Voir paragraphe 7)

#### 6. Lieu de rencontre

- Vous serez installé à une table tandis que le patient sera installé face à vous, à l'intérieur du bâtiment dans une salle. Vous pourrez ainsi facilement vous voir et vous parler, sans jamais vous toucher. (visites simultanées dans le respect des distanciations sociales et de la confidentialité)
- Pour un patient désorienté ou déambulant, un personnel soignant restera à proximité.
- Le patient portera lui aussi un masque chirurgical.

#### 7. Précisions

- Si vous souhaitez profiter de votre venue pour amener du linge propre ou récupérer du linge sale, cela sera possible, du lundi au vendredi uniquement. Il faudra le signaler lors de la prise de RDV pour la visite. La procédure reste la même que pendant le confinement : les affaires à déposer seront remises à l'entrée au gardien et de même que pour le linge sale, il sera récupéré à la sortie.
- Ni les denrées alimentaires, ni les boissons ne sont autorisées durant la visite, ni leur introduction, là encore pour des mesures d'hygiène et dans le but de limiter le risque de contagion.
- Aucun RDV avec le médecin, les équipes paramédicales ou administratives n'est possible pendant ce temps dédié exclusivement aux visites. Vous pouvez prendre contact avec les professionnels par téléphone. De même, les RDV avec l'assistante sociale se font uniquement par téléphone.